

Le Temps, 2 septembre 2010

## **Bagarre autour de la création d'un parc national dédié à la recherche**

Willy Boder

**Le Conseil fédéral a accepté mercredi les bases de la loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation. Le projet définitif, attendu en 2011, ouvre la porte à un site national dédié à la recherche appliquée privée**

«La Suisse, championne de l'innovation selon l'OCDE, devrait aussi posséder sa Silicon Valley et attirer dans un parc d'innovation la recherche appliquée de grandes entreprises internationales.» Ruedi Noser, entrepreneur et conseiller national radical zurichois, est enthousiaste. Son idée, soutenue par une motion parlementaire approuvée en juin 2009, a progressé mercredi.

Le Conseil fédéral a adopté les bases du projet de loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Le texte définitif sera discuté par le gouvernement durant le deuxième trimestre 2011. Un chapitre spécial concerne la réalisation d'un parc national d'innovation. La question est réglée en quatre articles de loi, mais suscite une forte controverse à propos du financement et de la localisation du parc, pressenti sur une partie des terrains de l'aéroport militaire de Dübendorf (ZH) qui seront désaffectés.

On saura en 2011 comment le Conseil fédéral règle ces divergences. Dans l'avant-projet élaboré en octobre 2009, il attachait une grande importance au fait que la Suisse ne doit abriter qu'un seul parc de ce genre. Ce site doit répondre, selon lui, «à un intérêt national supérieur et contribuer à la compétitivité». Les résultats de la procédure de consultation, publiés mercredi, donnent à penser que ce principe est politiquement irréalisable. Pas moins de quinze cantons rejettent l'idée d'un seul site et jugent cette option «inopportune et irréaliste». Chacun désapprouve le fait que les retombées d'un tel parc soient localisées hors de chez lui. La Confédération n'aura sans doute pas d'autre choix que d'ouvrir la porte à au moins deux sites. Ruedi Noser, membre du comité de la Fondation recherche suisse, organisme qui assure la promotion d'un parc d'innovation et a financé une étude de faisabilité pour le site de Dübendorf, en est conscient. «Les études montrent qu'un rayon minimum de 200 km est optimum. Deux parcs, l'un en Suisse alémanique et l'autre en Suisse romande, correspondraient aux réalités politiques de ce pays», explique-t-il.

### **Déjà quatre sites**

En réalité quatre sites se profilent déjà. Il s'agit de Bienne, Lausanne près de l'EPFL, le Haut-Valais, et la région zurichoise avec Dübendorf. «Il est tout à fait possible de concevoir un parc en réseau, avec par exemple la microtechnique à Bienne et les sciences de la vie à Dübendorf», estime Hans Stöckli, maire de Bienne.

La question du financement par la Confédération, sous forme de mise à disposition de terrains à bas coût, et le mode de redistribution des revenus du parc, suscitent également de sérieuses divergences de vues. «Ce serait quand même formidable de pouvoir accueillir en Suisse de grands laboratoires de recherche appliquée, comme ceux de Toyota ou de General Electric. Cela peut se faire sans subventions directes de la Confédération», assure Ruedi Noser, qui ne voit pas aboutir le projet sur le terrain avant 2017.